

# POLICULTURES

Janvier 2016

LA LETTRE DES POLITIQUES CULTURELLES ET ARTISTIQUES.

Numéro 197

page 4 > le Collège de la diversité installé, page 5 > Les dix ans du musée du Quai Branly, page 6 > Zao Wou Ki, le peintre entre deux mondes, page 7 > La chronique de Jacques Bertin : interdit, je suis... , page 8 > Après la Belle saison, page 9 > Anselm Kiefer, peintre d'histoire, page 10 > L'inquiétude des villes à secteurs protégés, page 11 > Un mois culturel en bref, page 12 > Note de lecture : bon anniversaire à la Documentation française.

## ÉTOILES

En quinze jours, fin décembre, la énième reçusée de "Starwars" a imposé son marketing colossal sur les écrans français comme sur les autres écrans. En quinze jours, le film a pris la première place des entrées dans les cinémas français pour l'année 2015. Le film, de l'avis de beaucoup de spectateurs, et de l'inventeur de l'histoire lui-même, George Lucas, ne fait que resservir de vieilles recettes. La grosse artillerie de l'industrie du divertissement conserve manifestement une efficacité redoutable.

Le film est sorti alors que l'UNESCO célébrait les dix ans de sa convention sur la diversité culturelle, que les États-Unis avaient violemment combattue parce qu'elle promettait des instruments pour protéger les industries culturelles nationales contre la logique des lois du marché. Une logique favorable au plus fort, c'est-à-dire eux-mêmes. Dix ans après, le rapport de forces ne s'est pas inversé, loin de là. Internet est le symbole de l'évolution constatée : des possibilités et des espoirs d'expressions multiples, et en même temps de grandes tendances monopolistiques qui se mettent en place et après lesquelles les lois et les règlements ne peuvent que courir. Et, comme une ironie témoin des temps, les chiffres de la fréquentation du cinéma en France en 2015 indiquent un triomphe du cinéma américain.

Philippe PUJAS

## VIVRE LES DIVERSITÉS

Rien de plus divers que la diversité ? Le mot, au succès considérable, est mis à toutes les sauces. L'UNESCO célèbre les dix ans de la "Convention sur la diversité culturelle". Premier sens sur lequel s'est concentrée l'action internationale, reléguant au second plan, dans les discussions internationales, ce qui avait été le combat des années précédentes, le concept plus clair d'exception culturelle. On passait de l'idée que la culture ne peut pas être

considérée comme une marchandise banale à celle qu'il existe des cultures qui doivent être respectées et défendues dans leur singularité. La convention a cependant donné des outils opérationnels, et peut être utilisée, notamment, dans les négociations internationales, même si un acteur majeur, les États-Unis, s'est opposé à elle et a refusé de la signer.

**Lire la suite page 2 et nos pages focus 2 à 6**



**Une grande exposition Zao Wou Ki à Martigny.** Le peintre franco-chinois nous rappelle opportunément que le dialogue des cultures, c'est aussi le métissage (page 6)

# VIVRE LES DIVERSITÉS

## SUITE DE La Page une

Autre sens du mot, illustré par le "collège de la diversité" que la ministre de la culture vient d'installer (*lire page 4*): on parle, ici, de diversité pour ne pas parler de la réalité qui se cache derrière, la diversité des origines ethniques, et on a pour objectif une juste représentation des communautés dans les fonctions sociales. Très logiquement, la première question qui est ressortie du premier tour de table du collège a été la reconnaissance des statistiques ethniques, un sujet avec lequel la France a du mal, et que la ministre de la culture envisage, elle, plutôt favorablement. Elle est, dans cette logique, favorable à la "discrimination positive" qui a, constatée-elle, donné de bons résultats à Sciences Po.

### DIVERSITÉ ET UNITÉ

Championne de la diversité dans le monde, la France doit se confronter au problème chez elle, alors que son principe majeur, l'unité, est attaqué par les deux bouts : à l'un la prééminence d'une culture mondiale américanisée contre laquelle la Convention de l'UNESCO n'a pas pu grand-chose, à l'autre la difficulté à composer avec des cultures venues d'ailleurs, solidement implantées sur son sol et communautarisées. Entre les deux, ce qu'il faut bien appeler identité : avec qui, avec quoi fait-on société ?

La France peine à accepter la diversité chez elle, parce que c'est l'unité qui la constitue. Égalité des hommes, unité de la nation et de ses lois : ainsi est la France, et ce qui dérange cet ordre la trouble. Elle a du mal avec ses langues régionales, suspectes d'introduire la division. Elle peine à faire une régionalisation qui n'est pas dans son caractère. Elle a du mal à accepter un des aspects de la diversité, la prise en compte des communautés, où elle voit des replis, et des fractures du lien social et national, autant que le déni de l'"irremplaçabilité" de l'individu, dans le sens que la philosophe Cynthia Fleury donne à ce mot : le caractère unique, irremplaçable de

chaque individu avec qui se fonde la démocratie et se constitue la société. La France aime assimiler des individus, et se méfie du mot "communauté", apparition récente dans son vocabulaire. Comment continuer à vivre sa nature profonde en reconnaissant non pas des communautés, mais l'identité multiple de chaque Français? comment faire France? et comment, en même temps, ne pas se replier sur cette identité française, comme d'autres peuples d'Europe se replient sur leur nation, pour continuer à porter l'idée européenne, si mal en point? Voilà des chantiers pour 2016, et les années suivantes.

Diversité? lors d'un colloque organisé par le ministère de la culture autour des dix ans de la convention UNESCO, le nouvel académicien Dany Lafferrière avait dit sa crainte de voir le mot "trop répété, jusqu'à être vidé de son sens". Ou carrément trahi : le groupe Vivendi (Canal+, Universal Music) assure qu'il "promeut la diversité culturelle comme un levier de croissance et un pilier de la cohésion sociale". Son programme est d'"encourager la diversité des répertoires musicaux et des expressions cinématographiques, promouvoir les talents locaux". L'industrie musicale et du divertissement championne de la diversité, c'est comme l'industrie pétrolière championne de l'environnement...

Les dix ans de la convention de l'UNESCO sont aussi, à un an près, ceux de l'ouverture du musée du Quai Branly (*lire page 5*). Un homme a joué un rôle décisif dans les deux événements: Jacques Chirac, Président de la République. La convention, qui ne prenait en compte que des "biens culturels", c'est-à-dire des produits de l'industrie, visait notamment à lutter contre l'hégémonie d'une certaine industrie du divertissement. Le Quai Branly, qui se présente comme lieu du dialogue des cultures, venait, lui, rappeler que les cultures, et la culture, ne sont pas réductibles à des échanges marchands.

# VIVRE LES DIVERSITÉS

## UNESCO : DIX ANS DE CONVENTION

Il y a dix ans, l'UNESCO adoptait, à l'unanimité moins deux voix, la Convention sur la diversité culturelle que portaient la France et le Canada. Ce fut une séance mémorable : seule contre tous - à l'exception d'Israël dont le vote semblait un peu contraint -, la délégation des États-Unis a multiplié les artifices de procédure pour empêcher l'inéluctable. Dix ans après, l'institution tente de mettre ces dix années en perspective, dans un document intitulé « re/penser les politiques culturelles ». Document dont la version numérique n'est disponible qu'en anglais. Singulière vision de la diversité !

La convention de 2005 soulignait la double nature, économique et culturelle, des biens et services culturels. Il s'agissait de mettre en avant cette spécificité pour justifier des politiques nationales opposables à la libre circulation des marchandises et aux strictes lois du marché. Mais, par rapport à l'outil précédent de reconnaissance de cette double nature, l'exception culturelle, la convention introduit le concept de diversité, qui fait référence à des expressions collectives, notamment nationales. Et c'est bien de ce point de vue que le bilan de la convention

peut être fait aujourd'hui : en quoi la convention a-t-elle encouragé la diversité des productions ? Pour le rapport, la mesure des progrès est la part que les blocs de pays réalisent dans le commerce des biens culturels. Il y a progrès si la part des pays en développement, pris ensemble, a progressé face à un autre bloc constitué de l'ensemble des pays industrialisés. Le rapport note avec satisfaction que le rééquilibrage commercial au profit des pays en voie de développement a commencé, mais ce sont la Chine et l'Inde qui en ont profité. Les PED ont totalisé l'an dernier 46,7% du commerce de biens culturels, contre 25,6% en 2004. Mais, hors Chine et Inde, ils n'ont augmenté en dix ans que de 5%.

### LA RÉVOLUTION NUMÉRIQUE

L'essentiel n'est pourtant pas là. Depuis 2005, il s'est produit un phénomène majeur : la révolution numérique, qui a imposé de nouveaux acteurs. Elle est largement favorable à la diversité, juge le rapport, qui cite : réseaux sociaux, « journalistes citoyens et producteurs de films amateurs qui redessinent les limites du journalisme », développement de la production

cinématographique dans les pays en développement. Mais « la montée en puissance de géants du web peut fragiliser l'accès à une diversité de choix culturels. Bien que les plateformes fournissent une large gamme d'offres culturelles, le fait que celles-ci contrôlent non seulement les ventes, mais aussi la communication et les algorithmes de recommandations, pose problème », s'inquiète le rapport.

Le plus frappant dans ces dix années, et que le rapport ne dit pas, reste que les Américains avaient bien tort de s'inquiéter, et de mener le combat à l'UNESCO avec une telle rage. L'évolution de l'internet, avec la prise de pouvoir par les GAFA, a renforcé leur pouvoir. Et le succès colossal de la machine Disney dont, par une sorte d'ironie, le Starwars nouveau inonde le marché mondial à l'heure même où l'UNESCO célèbre la diversité culturelle, montre que du côté traditionnel aussi, l'industrie américaine garde sa redoutable efficacité.

## Langue unique, pensée unique, DIVERSITÉ ZÉRO ?

Le rapport au Parlement sur l'emploi de la langue française, qui vient de paraître, constate un nouveau recul du français dans les institutions européennes où, à l'exception du Parlement, l'anglais est devenu la langue quasi-unique. Un effondrement qui s'est produit au début du siècle, avec l'élargissement de l'Union aux pays de l'est européen. Le recul est d'autant plus inquiétant que l'hégémonie de l'anglais traduit une hégémonie de la pensée : elle est le véhicule du néo-libéralisme et du modèle anglo-saxon, comme le montrent, entre autres, les discussions sur les droits d'auteur qui se sont tenues à partir du vocabulaire et des concepts d'outre-Atlantique.

En France même, la progression de l'anglais, dans la publicité, dans la musique, dans le vocabulaire quotidien, traduit une influence que rien ne semble arrêter, dans une indifférence quasi-générale.

Le seul moment de réaction a été la loi Toubon, dont on a célébré il y a quelques mois le vingtième anniversaire. Cet anniversaire a été l'occasion d'un colloque dont les actes viennent de paraître. On y avait entendu notamment une communication de Frédéric Chateigner, maître de conférences à l'IUT de Tours, sur "la loi Toubon vue par la presse écrite" entre 1990 et 1994. Communication éclairante : on y entend le climat généralement hostile qui a

entouré la loi. Le procès en ringardisme qui est toujours en cours contre les défenseurs de la langue était déjà là, et très partagé. *Libération*, *Le Monde* mènent le combat. Déjà donneur de leçons, Edwy Plenel voit dans le projet de loi l'illusion "d'une puissance défunte". Depuis, constate Frédéric Chateigner, la défense du français est une "cause en déclin médiatique".

**Langue française Une loi, pour quoi faire ?**  
**Comité d'histoire du ministère de la Culture et de la Communication**  
 dg1f1f@culture.gouv.fr

# VIVRE LES DIVERSITÉS

## en bref

### PROGRAMMATION CULTURELLE ET TERRITOIRE

Une journée professionnelle sur le thème « programmation culturelle et territoire », organisée par le Carré, scène nationale – centre d'art contemporain et Mayenne Culture (agence culturelle départementale). Une table ronde sur « panorama et enjeux de la diffusion », des ateliers et une table ronde sur « danse et projet de territoire ».

**2 février Château-Gontier**  
**Contact :**  
[emilie.lebarbe@le-carre.org](mailto:emilie.lebarbe@le-carre.org)

### LA CHINE À LA FONDATION LOUIS VUITTON

La Fondation Louis Vuitton, à Paris, commence une année chinoise. Un tryptique : une exposition, *Bentu*, des artistes chinois dans la turbulence des mutations (27 janvier - avril) ; un choix d'œuvres chinoises de la collection (27 janvier - 5 septembre) ; enfin, musique, cinéma, performances, poésie (27 janvier - 5 septembre). *Bentu* signifie terre natale mais "dans le champ de l'art contemporain chinois, ce terme ne renvoie pas à un nationalisme mais recouvre un concept dialectique qui concilie le *bentu* "local" au *bentu* "global" dans un processus d'universalisme et de redécouverte critique de l'identité propre", explique la Fondation.

**8 av. du Mahatma Gandhi Paris**  
[www.fondationlouisvuitton.fr](http://www.fondationlouisvuitton.fr)

## UNE PRIORITÉ MINISTÉRIELLE

### La ministre de la culture a installé un "collège de la diversité" qui devra travailler sur l'équilibre des représentations dans les institutions

Après avoir créé il y a quelques semaines un poste de haut-fonctionnaire chargé de la diversité, confié à Karine Gloanec-Maurin, la ministre de la culture a installé, le 2 décembre, le « Collège de la diversité ». Composé d'une trentaine de membres, dont vingt personnalités qualifiées et une dizaine de représentants du ministère et de grandes institutions publiques culturelles, ce Collège aura à faire des propositions pour faire une place élargie à la « diversité » dans les pratiques des institutions culturelles.

Par « diversité », il faut entendre ici diversité des origines. La plupart des membres du Collège sont du reste eux-mêmes, selon l'expression en usage, « issus de la diversité » et donc en mesure d'apporter à la réflexion commune le poids de leur propre expérience, et de leur engagement. La première réunion du Collège, qui n'a donné lieu qu'à un tour

d'horizon général et où chacun s'est présenté, a cependant déjà délivré un consensus sur la nécessité de dépasser l'interdiction en France des statistiques ethniques. Un point de vue que partage la ministre, affirmant « Nous avons besoin d'une observation solide de la diversité dans l'ensemble du monde de la culture et des médias. »

#### ÉTAT DES LIEUX

Comment dresser un état des lieux sera donc au menu de la première réunion du Collège, en janvier. Cette réunion devrait aussi définir quelques axes de travail « très opérationnels ». Et peut-être se diviser en sous-groupes à partir de ces axes.

Fleur Pellerin est elle-même très engagée dans le combat pour l'égalité et la diversité. Karine Gloanec-Maurin, « haut-fonctionnaire en charge de la diversité », rejoint dans cet esprit

Muriel Genthon, Haut fonctionnaire en charge de l'égalité des droits » (égalité hommes - femmes) et Lucie Muniesa, « Haut fonctionnaire à la prévention des discriminations et de l'égalité ». Et un état des lieux de la diversité et de l'égalité au ministère commencera dès 2016, sous la direction de Lucie Muniesa, par le ministère de la culture. C'est que, assure Fleur Pellerin, le ministère doit être exemplaire. La politique de nominations est l'un des leviers, mais c'est l'ensemble du ministère et de ses institutions que la ministre souhaite innover. Les progrès réalisés devraient même être évalués par une certification AFNOR, avec la demande de labels « Diversité » et « Égalité Hommes/Femmes ». La ministre aimerait bien, aussi, entraîner les collectivités territoriales dans son combat. Pourquoi, s'interroge-t-elle, ne pas lancer un appel à celles qui veulent avancer avec nous ?

### Le prix Louis Delluc a été décerné au film de Philippe

**Faucon "Fatima"**, histoire exemplaire d'une femme de ménage d'origine maghrébine. Le film avait bénéficié du soutien de la commission "Images de la diversité", créée en 2007 auprès du CNC, et dont l'objectif, rappelle le Commissariat Général à l'Égalité des Territoires, qui est partie prenante, est de "renforcer le lien social, valoriser un sentiment d'appartenance à un récit commun et lutter contre les stéréotypes dans les œuvres audiovisuelles".

**Liberté, égalité, fraternité ?** est le thème d'un cycle de films organisé à Paris par le Forum des images du 13 janvier au 28 février. En tout, 90 films, sur la liberté en janvier (de *L'An 01* de Jacques Doillon, à *Mémoires d'immigrés*), l'égalité et la fraternité en février. Avec, aussi, des rencontres avec des cinéastes, dont Philippe Faucon, qui présentera son film sur la guerre d'Algérie [www.forumdesimages.fr](http://www.forumdesimages.fr)



# VIVRE LES DIVERSITÉS

## QUAI BRANLY, DIX ANS DE DIALOGUE DES CULTURES

En juin prochain, le musée du Quai Branly aura dix ans. Il ne ressemble pas à celui qu'avait voulu Jacques Chirac sous l'inspiration du marchand et collectionneur Jacques Kerchache, dont l'objectif était, par la consécration du musée, d'élever les arts dits alors « premiers » à une dignité égale à l'art occidental. Anticipant sur cet anniversaire, le président du Quai Branly, Stéphane Martin, a fait dans une conférence de presse le bilan des dix premières années du musée.

Il l'a fait, d'abord, en oubliant les origines. En deux heures de conférence de presse, pas une fois le nom de Jacques Kerchache n'a été cité. L'oubli ne peut pas être fortuit. Jacques Kerchache, qui avait séduit un Président de la République au point de lui suggérer le grand projet culturel de son double mandat, n'était pas un personnage ordinaire. Il était apprécié des artistes autant qu'il était peu aimé de la plupart des ethnologues.

### UN ŒIL

Les artistes l'appréciaient à cause de son œil remarquable. « Ce n'était pas un intellectuel, mais il avait un regard exceptionnel sur l'art africain », se souvient le peintre Sam Szafran, dont il fut le premier galeriste. Il avait su pénétrer les sociétés traditionnelles pour en ramener les plus belles pièces. On ne savait plus très bien, alors, qui il servait, qui il desservait, qui il gênait. Les ethnologues se méfiaient de cet homme sulfureux, éléphant dans leur magasin de porcelaine,...

Ce fut une des raisons de leur rejet du projet de musée. Mais la raison la plus fondamentale était ce qui les séparait sur le fonds, et que traduisait déjà leur approche divergente : d'un côté d'abord l'amour des objets (qui n'excluait pas l'intérêt pour les sociétés qui les produisaient), de l'autre le goût de l'étude (qui n'était pas exclusif de l'admiration pour les objets). Pour créer le musée des arts premiers, il fallait dégarnir et déstabiliser le musée de l'Homme, lieu historique et centre de l'ethnologie française : c'était ajouter à la rancœur. Rancœur qu'on avait aussi trouvée au musée du Louvre quand Jacques Kerchache avait suggéré, au début des années 90, d'installer des « arts premiers » au Louvre pour leur reconnaître leur égale dignité avec les arts occidentaux. Le Président d'alors, Pierre Rosenberg, accepta le diktat en maugréant, et

prit soin qu'ils ne puissent figurer dans le circuit du musée, les isolant dans une impasse,



*Sepik, arts de Papouasie-Nouvelle-Guinée, jusqu'au 31 janvier*

le « Pavillon des Sessions »

Ces petites salles du Louvre rendent bien service, aujourd'hui, à Stéphane Martin. Elles lui permettent de dire que ces arts sont reconnus, et qu'il n'a donc pas, lui, à se préoccuper de cette mission. « L'idée de Jacques Chirac s'est incarnée dans le Pavillon des Sessions », assène-t-il. Une brochure du musée reconnaît à Jacques Kerchache la paternité du Pavillon du Louvre, mais ne souffle mot de son rôle fondateur de ce qui allait devenir le Quai Branly.

C'est que celui-ci a changé d'objet, pour se recentrer sur la vocation affirmée pendant la maturation du projet, entre la création de l'établissement en 1998 et l'inauguration du musée en 2006 : être non pas un musée d'art mais un musée à vocation principalement ethnologique. Le changement de vocation s'est tout de suite traduit dans l'abandon du nom du musée, qui n'était plus « des arts premiers », expression portée par Jacques Kerchache (qui la tenait de son ami Claude Roy), mais, de manière un peu embarrassée, « du Quai Branly ». « Huit années, traduit Stéphane Martin, qui ont permis de passer du musée des arts premiers à ce qui est aujourd'hui le musée du dialogue des cultures ». Ce musée s'appuie sur ses considérables collections (300 000 objets, 700 000 photos), héritage enrichi du Musée de l'Homme et du musée des Arts d'Afrique et d'Océanie, et fait de l'art - conçu dans une acception large, englobant l'artisanat et les éléments immatériels - le support d'un discours sur les sociétés humaines dans leur diversité. Mais les 97 expositions temporaires organisées depuis l'ouverture sont allées chercher dans bien d'autres collections,

et des problématiques larges, comme le montreront dans la continuité des années précédentes les expositions programmées pour 2016 : chamanes et divinités de l'Équateur précolombien, Art et société aux Marquises, les artistes afro-américains et la ségrégation aux U.S.A., Art et christianisme en Afrique centrale, Esthétiques de l'amour en Sibérie extrême-orientale... Le musée rendra aussi hommage à Jacques Chirac (*Jacques Chirac et le dialogue des cultures*, 21 juin au 9 octobre).

Dès la première année, le Quai Branly a atteint son niveau de fréquentation, avec un total de 1,5 million de visiteurs. C'est celui qu'on a retrouvé en 2014, avec entre temps des variations faibles. 2015 marque un léger recul, à 1,3 million, recul dû aux attentats de janvier et de novembre, avec notamment une forte baisse de la fréquentation des scolaires.

Nous sommes, analyse Stéphane Martin, plus proches d'une maison de la culture ou d'un théâtre que d'un musée, avec un public stable, mais un taux de retour fort (en 2015, plus de la moitié des visiteurs étaient déjà venus au musée). Le musée, par ailleurs centre de recherche important, est aussi un lieu d'animation de débats et de spectacles qui s'est imposé, avec notamment, en dix ans, selon son bilan, 600 manifestations scientifiques, 108 spectacles et 331 Universités populaires.

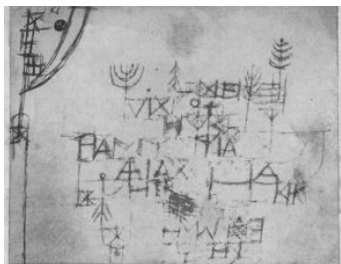
### RETOUR ?

Le président du Musée du Quai Branly verrait d'un œil favorable le retour vers leur pays d'origine de certaines pièces des collections du musée. Il faudra, avance-t-il, aider l'Afrique à reconstituer ses collections. Cela pourrait se faire au rythme de la création de musées sur le continent africain. Cette perspective se heurte sans doute au principe de l'inaliénabilité des collections des musées nationaux, mais ce principe n'est pas absolu. Une procédure de déclassement des œuvres est prévue par la loi sur les musées, et un précédent existe avec la restitution en 2012 des têtes maories réclamées par la Nouvelle-Zélande, et solennellement rendues lors d'une cérémonie qui s'était déroulée au Quai Branly. Le déclassement avait été justifié, il est vrai, par le respect dû à des restes humains, qu'il était devenu choquant de considérer comme des objets de collection ordinaires.

# ZAO WOU-KI, ENTRE DEUX MONDES

## LA COLLECTION PERSONNELLE DE ZAO WU-KI À ISSOUDUN

Le musée de l'Hospice Saint-Roch, à Issoudun, présentera du 11 juin au 30 septembre 2016 la donation que lui a faite l'épouse de Zao Wou-Ki, Françoise Marquet : 90 œuvres qui constituaient la collection personnelle de l'artiste, voyage parmi ses goûts et ses amitiés. Y



figurent notamment dix œuvres d'Henri Michaux, une aquarelle de Paul Klee (l'un des artistes qui fascina le plus Zao Wou-Ki, *illustr.*), Hartung, Giacometti, Manessier, Mathieu, Joan Mitchell, Riopelle, Soulages, Sam Szafran, Tal-Coat, Vieira da Silva. Et aussi Alechinski et Asger Jorn, Dubuffet, Matta, Zoran Music, Picasso. Etc.

Le musée d'Issoudun avait consacré en 2008 une exposition à des œuvres sur papier de Zao Wou-Ki. Françoise Marquet a indiqué avoir voulu faire cette donation en remerciement pour cette exposition, et en raison de son attachement au Berry, dont elle est originaire. C'est une belle récompense pour le travail de grande qualité mené depuis des années par le musée de l'Hospice Saint-Roch.

**"L'homme des deux rives"  
11 juin au 30 décembre**

## Chinois et Français, le peintre, fasciné par l'art moderne occidental au point de faire sa vie en France, avait gardé en lui ses sources

La Fondation Pierre Gianadda, à Martigny (Suisse), rend hommage à Zao Wou-Ki. Né en Chine en 1920, devenu Français, mort en Suisse en 2013, il fut l'un des représentants de ce qu'on a appelé l'abstraction lyrique française, où il côtoya Hartung, Manessier et Soulages. Mais dans cette bande, son origine, qui le suivit, lui donne une place à part : l'abstraction que pratiqua Zao Wou-Ki fut, subtilement, imprégnée de la tradition picturale chinoise.

C'est pourtant l'art occidental qui, dès son jeune âge, le fascina, au point qu'il voulut faire le voyage de Paris pour le voir de plus près, et s'y confronter. Il y vint pour un séjour, fut surpris en France par la prise de pouvoir de Mao à Pékin; il ne repartit pas. Vite happé par le milieu artistique parisien des années cinquante, il y trouva de solides amitiés, dont celle d'Henri Michaux, qui avait été impressionné par une série de lithographies et avait spontanément écrit sur elles. Ces œuvres étaient, encore, figuratives, mais d'une liberté qui attira Michaux, l'ami de l'Asie.

### GRANDS FORMATS

L'exposition de Martigny donne de l'œuvre de Zao Wou-Ki une vision d'ensemble, de ses premières peintures parisiennes à ses dernières œuvres. Elle privilégie les grands formats, auxquels se prêtent bien les espaces de la Fondation. On y voit avec une belle évidence ce qui rattache le peintre à une famille, et ce qui, dans sa singularité, puise aussi dans la peinture traditionnelle chinoise.



Un autre grand Chinois de Paris, le Prix Nobel de littérature Gao Xingjian, l'a vu, et le souligne dans le texte qu'il a écrit pour le catalogue de l'exposition : « Il est évident que la peinture de Zao Wou-Ki, surtout dans les années soixante, s'est largement inspirée des paysages des lettrés chinois, ce qui - en Occident - constitue une différence par rapport aux autres peintres abstraits ». Cette peinture abstraite fait penser à des paysages, dans l'ensemble d'une toile ou dans des détails. Elle emprunte aussi à la Chine son traitement de l'espace, c'est-à-dire ses vides, et son souffle.

« Ce souffle qui vient de loin, plus loin que toute mémoire, plus loin que tout horizon », écrit le troisième grand Chinois de Paris, François Cheng, dans un poème « à celui qui contemple l'œuvre de Zao Wou-Ki. Puisant dans l'esprit chinois, cette peinture a pris à Paris sa matière et sa couleur. Et cet artiste parisien est aujourd'hui reconnu par la Chine comme l'un

des siens, et admiré comme l'un des plus grands.

SAM SZAFRAN

En même temps que le vernissage de l'exposition Zao Wou-ki avait lieu à la Fondation Pierre Gianadda l'inauguration du pavillon Sam Szafran. Le peintre Sam Szafran était ami de Zao Wou-Ki, qui était présent au vernissage de l'exposition Szafran, ici même, au printemps 2013. Ce fut sa dernière apparition publique : il devait mourir un mois plus tard. Avant son exposition, Sam Szafran avait réalisé pour la Fondation deux céramiques, qui ornent les façades sur rue et sur jardin d'un pavillon attenant au bâtiment principal. C'est ce pavillon, où sont présentées des œuvres du peintre, qui a reçu son nom. Il y a, dans la solidité de la céramique, comme un symbole de la solidité qui unit, à Martigny, la Fondation aux artistes.

**Jusqu'au 12 juin 2016**

**Martigny**

**[www.fondationgianadda.ch](http://www.fondationgianadda.ch)**

# LA CHRONIQUE DE JACQUES BERTIN

## INTERDIT, JE SUIS

Interdit, je suis. Ça ne sort pas. Les mots, ça ne sort pas. Interdit...

La raison ? Jamais on n'a connu ça, en France, depuis la guerre d'Algérie : l'Histoire, avec ses grosses mains, qui, d'un geste, renverse tout, sur la table.

Moi, vais-je choisir le début de l'an, quand tout le monde saute sur place en poussant des petits cris, quand tout le monde parle de joie et d'optimisme, vais-je choisir ce moment pour dire ici ma hantise, mon désarroi, mon pessimisme ? "La France a peur", disait l'autre, naguère ; eh bien, non, la France ne semble pas avoir peur ; mais la France se demande si elle existe encore et si elle va durer et ce qui va se passer et quelle société va naître. "Ne pas lâcher!", disent les amis. Et moi, oui, j'ai peur.

J'avais peur, ces dernières années. Peur des abandons des idéaux républicains par les classes supérieures : n'en reste que ceux de l'économie et finance... Et peur des conséquences, que je voyais arriver. Je voyais l'intelligentsia, qui n'en finissait pas de nier la France et ringardiser le peuple français. Je voyais que l'immigration massive était un sujet tabou. Je craignais les effets du remplacement de l'assimilation républicaine par "l'intégration" ; puis j'ai vu s'installer le communautarisme – des "communautés", toutes respectables, évidemment, sauf la française, forcément coupable... Et attention, la française devrait être respectueuse des autres, étant l'accueillante. J'appréhendais qu'un jour les "communautés" s'affrontent avec violence, d'un "ghetto", d'une "enclave" à l'autre. Je voyais un nouveau prolétariat sous-éduqué se multiplier. La classe médiatique avait interdit de parler de tout ça – sujet nauséabond... J'étais effaré, depuis des années, par le conformisme trouillard des intellos-médiatiques. Je voyais l'éducation nationale s'effondrer. Je voyais l'industrie "culturelle" abrutir la jeunesse. Je notais les centaines d'attaques de pompiers dans les "quartiers". Mais aux inquiétudes de l'époque, le haut du pavé ne trouvait à répondre que par, depuis trente ans, la "lutte contre le fascisme" !

L'année 2015 m'a hurlé aux oreilles que j'avais raison d'avoir peur. L'année 2015 : tandis que le *on* national en est à se disloquer sous les exigences de la mondialisation, celles de l'Europe, et jouer au puzzle dans ces nouvelles Régions aux formes si rigolotes, l'année 2015, le navire, prenant eau de toutes parts et fièrement conduit par ses

élites vers le rien, a été attaqué par des pirates ! Alors, maintenant, j'ai peur. Mais vraiment peur.

Je disais aux cultureux : se "rebeller" contre une société en décomposition et vide d'idéaux – à part l'argent et le paraître – quel sens cela a-t-il ? La déconstruction a gagné, les gars, il est grand temps de reconstruire. Je disais aux artistes que le temps était passé de la fausse rébellion, la "remise en question de nos conformismes". Vous avez ridiculisé monsieur Prudhomme et Anatole France, puis Dupont-Lajoie et les ringards. Bon, il faudrait reconstruire. En êtes-vous capables ? Non, l'individualisme n'est pas un projet ! L'égotisme artistique et l'irresponsabilité rebelle ne créent pas un projet ! Et sous la pluie obsédante de la bien-pensance, il n'y a qu'une seule rébellion honorable : fonder une société.

Une seule rébellion : contre le pouvoir du médiatisme et l'industrialisation de la culture et donc le façonnage de la parole ! Et celle-là, amis révoltés, je l'attends encore !

Et enfin, et bien sûr, et pardonnez-moi d'y revenir, cette question que je ne me posais jamais : je suis Français, mais c'est quoi ? Maintenant que la question nous est lancée dans la gueule, il faut répondre. C'est quoi, "Français" ? A priori, je n'en sais rien, je n'avais, hier encore, aucune théorie sur ça, je n'ai jamais pensé qu'il me faudrait un jour en avoir une ! L'Histoire nous avait quittés, en 1962. Fin de la guerre d'Algérie... Il y avait eu, en 1968, une petite mascarade singeant une révolution, mais rien de grave...

Puis on avait à n'avoir comme culture que la culture *à venir* ! Comme passé, que celui des autres nations, le nôtre étant à détester. La culpabilisation (colonialisme, impérialisme etc.)...

La France, un mythe ? Bon, d'accord, mais en face ? Wall-street ? Mourir pour Wall street ? Et, de même : mourir pour la contemporanéité ?

L'événement de l'année, le voilà : c'est le retour de la question de la France. Et même les plus farouches antinationalistes sont obligés de se poser la question : qu'est-ce que "on" ? Car si pas de "on", il n'y a que des "communautés", les classes du haut jouant à la finance et la réussite individuelle : fini la république et fini la paix sociale. Il vous faudra des maisons "sécurisées" avec des vigiles et la liberté de port d'armes ; les classes du bas priées de s'écraser, dans tous les sens du terme ; une nouvelle classe sous-



inférieure, millions d'immigrés et leurs enfants jamais intégrés. ...Des pompiers attaqués, par centaines, ce qui en dit long sur le niveau culturel des caillasseurs, le foutoir dans les écoles et caetera, donc un nouveau lumpen, prêt à servir...

Tout cela, au moment où les politiques, totalement pervertis par le médiatisme, ont perdu toute crédibilité. Tandis que le Président et le Premier ministre, avec le Ministre de l'Intérieur, étaient en déplacement pour rendre hommage à ma belle-soeur qui était tombée dans l'escalier, une bande de terroristes a attaqué la France. Aussitôt, le Président, le Premier et le Ministre se sont déplacés pour... Bref, n'en disons pas plus.

Interdit, je suis, d'avoir rencontré l'Histoire au coin de la rue, avec sa gueule torve et ses grosses mains stupides. Est-ce qu'on va continuer la diminution de l'Etat ? Ou est-ce qu'on va laisser à l'initiative privée la tâche de répondre ?

Et voilà que tout ce que nous avons trouvé normal pendant ces décennies, ce que nous avons espéré pour nos enfants s'effondre sur un souffle de la bête et que tout recommence. Bonjour, dit la bête, je suis un éternel recommencement, ayez peur !

La France a peur. Pas des bombes ! De l'absence de *on*. Suis-je le seul ?

Ah, je sais bien, vous allez encore me trouver pessimiste : - Tu sais que quand les gens pensent que l'Histoire est tragique, ils consomment moins, et c'est mauvais pour la croissance ; va plutôt faire ta gymnastique quotidienne ; tu m'inquiètes, avec tes kiloentros, là...

JB

# LA BELLE SAISON, LA BELLE

## RENDEZ-VOUS

### MARCHÉ DE LA POÉSIE JEUNESSE

La troisième édition du marché de la poésie jeunesse aura lieu à Tinquieux, près de Reims, du 4 au 7 février. Dans le cadre du marché, une journée professionnelle se tiendra le 4 février sur le thème « transmettre la poésie », avec pour ambition de « donner des outils de transmission aux passeurs : bibliothécaires, enseignants, animateurs, etc. ». Il y sera aussi, cette année, beaucoup question de bande dessinée.

**Marché 4 au 7 février**  
**Org. : Centre de créations pour l'enfance Maison de la Poésie Tinquieux**  
[www.danslune.org](http://www.danslune.org)

**Inscription (gratuite) à la journée professionnelle :**  
[interbibly@interbibly.fr](mailto:interbibly@interbibly.fr)

BIS 2016

Les rencontres biennales du spectacle vivant, très courues, sont toujours l'occasion de débattre de choses et d'autres. Cette année : "comment la culture peut (et doit) réenchanter la société", et "faut-il sauver le modèle français ?"

**21 et 22 janvier**  
**Nantes**

VIRE : FESTIVALADO

La 7ème édition d'un festival qui s'adresse aux adolescents, avec eux. Au Préau, Centre dramatique régional qu'animent Pauline Sales et Vincent Garanger.

**26 avril au 18 mai**  
**Vire et environs**  
[www.lepreaucdr.fr](http://www.lepreaucdr.fr)

## Bel exemple d'initiative de terrain relayée par le ministère de la culture et devenu politique publique, la "Belle saison" ne restera pas sans lendemain. Elle se projette à cinq ans, avec "La génération Belle saison"

La Belle Saison était une bonne idée, et on en attend de belles suites. On se congratulait, le 8 décembre, au ministère de la culture, pour le bilan et les perspectives du mouvement.

C'est que la Belle Saison est exemplaire. Née des associations et des professionnels, elle a ensuite trouvé le relais de la politique ministérielle, qui a pu dans un certain confort s'approprier l'idée et l'accompagner. La Belle Saison, ainsi, a donné une impulsion nouvelle au spectacle jeune public en France.

### LE PARENT PAUVRE

Il faut remonter quelques années en arrière, alors que les professionnels du jeune public se désolaient d'être mal compris et marginalisés. Les politiques publiques n'avaient rien donné, ou étaient en crise. L'idée de supprimer des centres dramatiques nationaux pour l'enfance avec la louable intention de diffuser les spectacles jeunes publics sur toutes les grandes scènes s'était révélée une mauvaise idée. Les mêmes constats se faisaient partout : le spectacle jeune public était le parent pauvre, dans tous les sens.

Le spectacle jeune public avait pourtant une force négligée : des militants et des réseaux. Il ne manquait qu'une étincelle pour faire naître un grand rassemblement, et des projets. L'étincelle vint d'une association, Scène (s) d'enfance et d'ailleurs, qui prit un bâton de pèlerin et sonna aux portes. On se réunit, discuta, d'abord avec méfiance, et puis avec de plus en plus de confiance et d'engagement. Il y avait là toute la filière, des auteurs aux diffuseurs. On élaborait une chartre, on fit des projets et on proposa au ministère de la culture l'idée d'un temps de mobilisation autour du jeune public. Ce fut, pendant dix-huit mois, entre 2014 et 2015, « La belle saison ».

« Plus de 1000 projets, événements et spectacles partout en France », comptabilise avec satisfaction le ministère. Des spectacles de toutes disciplines et pluridisciplinaires, une mobilisation très large dans tout le pays... Incontestablement positif.

Et ce fut, aussi, une bonne période pour faire le point. Réfléchir aux formes, aux rapports avec les enfants et les adolescents et la manière de créer pour eux et avec eux...

Un des effets positifs de la Belle Saison aura été, aussi, de favoriser les rapprochements au sein des régions. Des « plateformes territoriales » se sont mises en place, où se retrouvaient professionnels, DRAC et Éducation nationale.

Et maintenant ? continuer. C'est ce que promet la ministre de la culture, qui veut voir « La génération Belle saison » succéder à la « Belle saison ». Elle s'inscrit dans une perspective de cinq ans, autour de sept objectifs. En perpétuant ce qui a si bien marché, la mobilisation générale. L'État, promet Fleur Pellerin, s'engagera, par les théâtres nationaux et labellisés, par l'ONDA et l'Institut français. La ministre veut aussi mettre le mouvement au service de l'éducation artistique; le contact avec l'œuvre lui paraît centrale dans cette éducation, et le spectacle offre cette possibilité. Des programmes de formation prépareront artistes et médiateurs au travail avec des jeunes. Enfin, les plateformes interrégionales, qui ont démontré leur efficacité, seront pérennisées avec l'appui des directions régionales des affaires culturelles.

## CIRQUE : « ÉTATS GÉNÉREUX »

Des professionnels du cirque\* (tendance nouveau) lancent les « États généraux du cirque », série de manifestations tout au long de l'année « pour créer un vaste mouvement de réflexion et d'échanges autour du cirque et de notre profession avec un temps fort de restitution début 2017. »

Premier rendez-vous le 28 janvier, sur le thème « Rapport au politique, indépendance ou soumission » (Espace Chapiteau, Antony).

\**Syndicat des Cirques et Compagnies de Création (SCC), Fédération Française des Ecoles de Cirque (FFEC), Hors les Murs et l'association Territoires de Cirque (TDC).*



# ANSELM KIEFER, PEINTRE D'HISTOIRE

**C'est la civilisation allemande, avec ses grandeurs et ses tragédies, qui est au cœur de l'œuvre de l'artiste, exposé au Centre Pompidou**



Paul Chenavard fut, au XIX<sup>e</sup> siècle, un homme apprécié. Il était peintre. Delacroix, dont il fut l'ami, aimait beaucoup sa conversation et sa grande culture, ainsi que ses jugements sur les maîtres anciens. Baudelaire aussi l'avait, pour ces mêmes raisons, en considération. Mais son obsession à traduire sa pensée sur la toile a porté tort à sa peinture, jugée trop bavarde : le philosophe l'a emporté sur le peintre.

Il y a du Chenavard dans Anselm Kiefer. Sa peinture exprime une pensée débordante, dont elle n'est qu'une des expressions. Cette pensée est tellement débordante que, comme Chenavard, il cherche les formats immenses, comme

s'il voulait enserrer le monde, le faire entrer tout entier dans ses cadres.

## L'ALLEMAGNE

C'est dire qu'un voyage au pays de Kiefer n'est pas seulement la visite d'une exposition, elle est exploration d'un univers, et d'une histoire, en l'occurrence celle de l'Allemagne et de la civilisation allemande. Il faut s'y laisser emporter par un courant violent. Anselm Kiefer est né à Donaueschingen, comme le Danube ; il y est né en 1945, alors que l'Allemagne nazie s'effondrait. Ce qu'il a trouvé dans son berceau, c'est ce qu'il n'a cessé de porter en lui : l'obsession de la tragédie,

la force d'un grand fleuve. A 70 ans, l'énergie paraît intacte, comme le prouve l'installation qu'il a réalisée pour l'exposition que lui consacre le Centre Pompidou, "Hommage à Madame de Staël", la Française qui avait si bien compris l'Allemagne. Cette exposition est une vraie rétrospective, s'ouvrant sur les premières peintures pour s'achever sur la grande installation. Elle compte près de 150 œuvres, dont quelques-unes des plus célèbres peintures de l'artiste, comme *Resurrexit* (1973), ou encore *Für Paul Celan : Aschenblume* (2006). (illustr.).

**Jusqu'au 18 avril**

**Paul Klee sera la vedette du printemps au Centre Pompidou**, qui lui consacre une grande exposition, "la première grande rétrospective importante présentée en France depuis l'exposition de 1969 au Musée national d'art moderne". En 250 œuvres, provenant notamment du Zentrum Paul Klee de Berne, l'exposition promet "un nouveau regard" sur l'œuvre : "elle met en évidence la façon dont Klee pratique l'ironie selon une démarche qui trouve son origine dans le premier romantisme allemand." **L'ironie à l'œuvre 6 avril au 1er août**

**Olivier Michelin**, directeur des Abattoirs - FRAC Midi-Pyrénées, a été recruté par la Fondation Vuitton, qu'il intégrera le 1er mars, aux côtés de Suzanne Pagé. La dernière exposition dont il aura assuré le commissariat à Toulouse est celle qui sera consacrée à Tapiès à partir du 11 février.

## RENDEZ-VOUS

ROLF JULIUS

Allemand, Rolf Julius, mort en 2011, s'illustra dans le *sound art*. Sculptures et installations sont indissociables du matériau sonore, constitué de musiques subtiles dans la veine de Phil Glass. Le galeriste Thomas Bernard a accompagné le travail de l'artiste. C'est lui qui lui rend aujourd'hui hommage.

**Music for the Eyes Galerie Thomas Bernard - Cortex Athletico**  
13 rue des Arquebusiers Paris 3<sup>e</sup>  
Jusqu'au 6 février

ART UP !

*Art Up !*, qui dispute à la strasbourgeoise *St'Art* le rang de première foire d'art contemporain en France hors Paris, connaîtra sa 9<sup>e</sup> édition du 25 au 28 février. Elle annonce une centaine de galeries, françaises pour les trois-quarts. La principale présence étrangère sera assurée par la Belgique, avec une quinzaine de galeries. Un artiste sera mis en vedette pour cette édition : François Morellet, et une ville : Berlin. L'an dernier, la foire avait reçu 28 000 visiteurs.

**Lille Grand Palais**  
[www.art-up.com](http://www.art-up.com)

L'ITALIE DE CASSAS À TOURS

Dessinateur, Louis-François Cassas (1756 - 1827) voyagea en Italie qu'il arpenta en témoin scrupuleux et précis. C'est ce plaisant témoignage sur la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle dans la péninsule et la Dalmatie que présente le musée des Beaux-arts de Tours.

**Jusqu'au 22 février**  
[www.mba.tours.fr](http://www.mba.tours.fr)

# PATRIMOINE : L'INQUIÉTUDE DES VILLES À SECTEURS PROTÉGÉS RESTE VIVE

## RENDEZ-VOUS

### DRAWING NOW

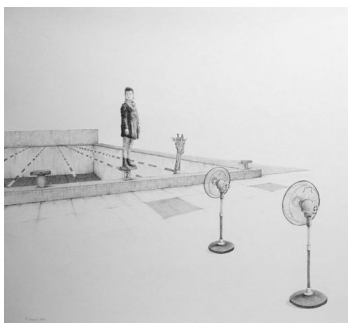
Le salon du dessin contemporain a été créé en 2007. Il devenait quelques années plus tard "Drawing now". Installé au Carreau du Temple depuis que celui-ci est devenu lieu culturel, il y accueillera pour sa 10ème édition 72 galeries, dont 29 étrangères étrangères.

Cette édition anniversaire sera marquée par un "Symposium international du dessin contemporain", moment d'échanges sur le dessin dans la création d'aujourd'hui.

**30 mars au 3 avril**  
**Symposium 30 et 31 mars**  
**Org. : CPCT Arts & Events**  
**www.drawingnowparis.com**

### DDESSIN

Inscrit comme *Drawing now* dans le cadre de la semaine du dessin,



Massinissa Selmani

grand rendez-vous parisien du printemps (à côté du Salon du dessin), DDESSIN a son créneau, l'émergence, et son lieu, les belles verrières de l'Atelier Richelieu, 60, rue de Richelieu. Une vingtaine de galeries seront présentes.

**1er au 3 avril**  
**www.ddessinparis.com**

## Le Président de la République interpellé sur l'affaiblissement des protections et le recul du rôle de l'État contenus dans la loi création et patrimoine

Alors que le projet de loi sur la création et le patrimoine doit être, dans les prochaines semaines, examiné par le Sénat, les associations d'élus concernés par le patrimoine expriment fortement leur inquiétude. En cause : les dispositions relatives au régime de protection des sites, à travers la création des « cités historiques ». Le projet de loi, sur ce chapitre, n'a pas été amendé par l'Assemblée nationale qui a adopté le texte le 6 octobre dernier.

L'Association des Villes et pays d'art et d'histoire et des villes à secteur protégé et sauvegardé (ANVPAH & VSPP) avait alors résumé des craintes qui n'étaient pas seulement les siennes, mais rejoignaient celles des grandes associations du patrimoine : « Les inquiétudes quant à la solitude des collectivités, les risques liés à une intercommunalité peu

portée sur la préservation et la mise en valeur, la suppression de l'AVAP, la faiblesse de la portée juridique des PLU, n'ont pas encore trouvé de réponses satisfaisantes. ».

C'est au Président de la République que s'adresse l'ANVPAH & VSPP. Leur « adresse », signée notamment par Alain Juppé et Pierre Méhaignerie, assure que « la préservation est menacée par le projet de loi adopté par l'Assemblée nationale en première lecture. Avec les « Cités historiques » le projet de loi Liberté de Création, Architecture et Patrimoine menace la sauvegarde des 800 centres anciens actuellement préservés... et les autres ! »

Les signataires ne veulent pas d'une décentralisation qui se

traduise par un renoncement par l'État à ses prérogatives essentielles de protection. Ils dénoncent aussi la remise en cause inutile de systèmes qui ont fait leurs preuves.

Ils réclament notamment « - Le maintien des échelons actuels que sont les Secteurs Sauvegardés et les AVAP (ou les ZPPAUP non encore transformées en AVAP),

- Le maintien d'une conception nationale des politiques mises en œuvre dans les secteurs protégés et le maintien du rôle actuel de la Commission nationale des Secteurs Sauvegardés,

- Que les PLU « Cité historique » aient une force juridique et opérationnelle au moins équivalente à celle des AVAP. »

## BIODIVERSITÉ ET PAYSAGE au sénat

Le Sénat va examiner à partir du 19 janvier, en première lecture, le projet de loi relatif à la biodiversité, adopté par l'Assemblée nationale le 24 mars 2015.

Ce texte comprend une partie sur la politique des sites, avec notamment une réforme des sites inscrits, qui restreint la possibilité d'inscrire de nouveaux sites. Une disposition à laquelle s'oppose la commission des affaires culturelles du Sénat.

Ambitionnant de donner au code du paysage une vision d'ensemble de la protection et de la gestion des paysages, il définit



« des objectifs de qualité paysagère », dans l'esprit de la Convention européenne du paysage. Chaque département doit élaborer un atlas des paysages « qui a pour objet d'identifier, de caractériser et de qualifier les paysages du territoire

départemental en tenant compte des dynamiques qui les modifient et des valeurs particulières qui leur sont attribuées par les acteurs socio-économiques et les populations concernées ».

# UN MOIS CULTUREL EN BREF

## 2 décembre

Marion Fouilland Bousquet, secrétaire générale de la Scène nationale de Sète, est nommée à la tête du Théâtre, Scène nationale de Narbonne.

## 3 décembre

Les professionnels du cirque et de la marionnette disent leur "stupéfaction" après des déclarations de Laurent Wauquiez, futur président de la Région Rhône-Alpes-Auvergne, assurant qu'il voulait "fermer les formations fantaisistes comme celles des métiers du cirque et des marionnettistes".

## 3 décembre

Une étude EY (ex-Ernst & Young) pour l'UNESCO et la CISAC (confédération internationale des sociétés d'auteurs et compositeurs) évalue à 3% du PIB mondial le produit des secteurs "culturels et créatifs".

## 7 décembre

Les ministres de la culture

### POLICULTURES

Directeur de la publication et rédacteur en chef

Philippe PUJAS

Conception graphique :

Estève GILI  
esteve.gili@free.fr

### POLICULTURES

La lettre des politiques culturelles

et artistiques

est éditée par :

SPC SARL,

7, rue de l'Église

60790 MONTHERLANT

Tél. : 33 (0)3 44 08 66 80

Courriel : policultures@orange.fr

www.policultures.fr

allemands, français et italien demandent à la Commission européenne de présenter au Conseil de l'Union et au Parlement européen une proposition de règlement "qui permette d'interdire l'importation des biens culturels exportés illégalement".

## 9 décembre

Communication de la Commission européenne sur le droit d'auteur, et sur la "portabilité" transfrontalière des abonnements numériques. Les ministres français de la culture et des affaires européennes se félicitent des avancées mais "rappellent leur vigilance". La SACD "regrette un texte trop flou". La Commission annonce des actions législatives dans les six mois.

## 9 décembre

Le visa d'exploitation du film "La vie d'Adèle", interdit aux moins de douze ans, est annulé par la cour administrative d'appel de Paris. La

ministre de la culture décide de



faire appel. Le réalisateur du film, Abdellatif Kechiche, considérant lui-même que son film ne doit pas être vu par de jeunes adolescents, s'insurge contre cet appel,

## 10 décembre

Un dessin anonyme, intitulé *Paysage*



*de l'Enfer*, est authentifié par des experts comme étant de Jérôme Bosch.

## 11 décembre

Frédéric Bonnaud, directeur de la rédaction des *inRoCKuptibles*, est nommé directeur de la Cinémathèque française, où il succède à Serge Toubiana.

## 11 décembre

Le réseau des villes créatives de l'UNESCO compte 47 membres de plus, réparties dans 33 pays. Le réseau, créé en 2004, compte désormais 116 villes.

## 11 décembre

Signature d'un protocole d'accord entre France Télévisions et les syndicats de producteurs.

## 16 décembre

C'est Stéphane Braunschweig, directeur du Théâtre national de la Colline (Paris) qui succède à Luc Bondy, récemment décédé, à la

*suite page douze*

## LUCIEN CLERGUE

Il est l'Arlésien par excellence. Il a illustré sa ville natale et la Camargue, est à l'origine des Rencontres de la photographie qui ont elles-mêmes conduit l'École nationale de la photographie. Il sut attirer l'amitié, de Picasso qui encouragea ses débuts, à François Hebel et Christian Lacroix à qui on doit l'exposition que présentent les Galeries nationales du Grand-Palais.

Ils ont voulu, de Lucien Clergue, rendu célèbre par ses photos de nus, montrer ce qu'on connaissait

peu ou pas du tout : ses débuts. Ainsi découvre-t-on sa fascination pour les après des corridas, avec les têtes de taureaux morts, et ce à quoi on s'arrête le plus : les photos



*Jeune gitan portant la statue de sainte Sara 1959*

de ses amis gitans. Il n'avait paraît-il qu'une considération moyenne pour ces photos de reportage, où pourtant son talent et son regard

amical font merveille. Il préférerait des travaux plus ambitieux, comme ses essais quasi-abstraites à partir des sables et des herbes de la Camargue. On n'est pas toujours le meilleur juge de soi-même... L'exposition, qui se veut, selon François Hebel, "un hommage affectueux", a pour point de départ la découverte, après la mort de Lucien Clergue il y a un an, de planches-contacts "qui révélaient la fulgurance de ses premiers travaux".

**Lucien Clergue**  
**Les premiers albums**  
**Jusqu'au 15 février**

# BON ANNIVERSAIRE À LA DOCUMENTATION FRANÇAISE !

## en Bref

### MUSICORA

27<sup>ème</sup> édition du « grand rendez-vous de la musique et des musiciens », avec ses exposants, ses concerts, ses ateliers, ses conférences. Dont une sur le financement de la musique et une autre sur "Enseignement de la musique et professionnalisation des jeunes musiciens" .

**5 au 7 février**

**Paris Grande Halle de la Villette**

**550 salles de spectacle, 700 musées ou centres d'art**, 200 festivals, 1500 expositions temporaires sont répertoriées dans la 29<sup>ème</sup> édition du guide "la saison culturelle, France 2015 - 2016", que publie le ministère de la culture. Cette année est notamment celle des années croisées France-Corée.

[www.guides-culture.fr](http://www.guides-culture.fr)

**Le cinéma français a cédé du terrain au cinéma américain en 2015.** Dans une année où la fréquentation a légèrement baissé par rapport à 2014 (-1,4% pour 206 millions de spectateurs), les films américains ont totalisé 54,5% des entrées (contre 45,4% en 2014) et les films français 35,2% (contre 44,4%).

**Le Grand Prix de littérature dramatique 2015 a récompensé Michel Vinaver** pour *Bettencourt Boulevard ou une autre histoire de France*, créée en décembre par Christian Schiaretti au TNP à Villeurbanne, et que les Parisiens pourront voir à La Colline à partir du 20 janvier.

**La Fondation du Patrimoine** a connu une excellente année 2015. Elle a collecté près de 13,5 millions d'euros de dons, soit 26% de plus que les 10,7 millions de 2014.

**La Documentation française : 70 ans, Paris, La Documentation française, 2015. 144 p. 15 Euros.**

A l'occasion de ses 70 ans, la Documentation française publie un ouvrage, richement illustré, retraçant son histoire. De service de l'information créé à la Libération par Marcel Koch Jean-Louis Crémieux-Brilhac pour les besoins des pouvoirs publics, La Documentation française s'est ensuite distinguée par la qualité de ses éditions sur tous les sujets qui touchent à l'actualité économique, politique, sociale et culturelle en France et à l'international. Après la fusion en 2010 avec les journaux officiels,

elle poursuit aujourd'hui ses missions : informer le citoyens, donner à comprendre les grands enjeux du débat public, éditer et diffuser les ouvrages réalisés par et avec les acteurs publics, qu'il s'agisse des rapports officiels comme des ouvrages accompagnant le débat public, tout en s'adaptant à la révolution numérique.

Les questions de politiques culturelles sont bien présentes dans le catalogue de la DF. Les collections «Les Etudes», «Les Notices», «Doc en poche», la revue «Les Cahiers français» publient régulièrement des ouvrages de référence sur ces sujets. La Documentation française diffuse

aussi, depuis 1995, les travaux du Comité d'histoire du ministère de la Culture.

Diffuser la connaissance au plus grand nombre afin d'alimenter le débat démocratique demeure une ambition nécessaire. Bien que dépendant du secrétariat du gouvernement, la Documentation française a su adopter une réelle neutralité, restituer la complexité des analyses et assurer la liberté des auteurs. Un héritage à préserver et à faire fructifier à l'heure d'une crise du politique : connaître pour comprendre ; connaître pour agir.

Philippe Poirrier

## un mois en Bref

(SUITE DE LA PAGE 11)

### 16 décembre

Lancement du programme "1 immeuble, 1 œuvre", par lequel des promoteurs immobiliers (13 pour ce lancement) s'engagent à intégrer des œuvres d'art dans leurs programmes.

### 17 décembre

À l'ONU, adoption d'une résolution qui souligne la contribution de la culture au développement durable

### 18 décembre

Mot à 63 ans du plasticien et sculpteur Jean-Luc Vilmouth

### 18 décembre

Invitée par le festival Africolor, l'artiste malienne Mariam Diarra se voit refuser son visa d'entrée

en France.

### 19 décembre

Mort à 88 ans du chef d'orchestre Kurt Masur

### 21 décembre

Signature du contrat d'objectifs et de moyens de l'Institut national de l'audiovisuel, le quatrième, pour les années 2015 - 2019

### 22 décembre

Laurent Vinaugier est nommé délégué à la danse au sein de la Direction générale de la création artistique du ministère de la culture. Il a fait carrière dans l'administration d'institutions : Maison de la Culture de Bourges, Centres chorégraphiques nationaux de Lorraine et de Franche-Comté.

### 22 décembre

Laurent Vinaugier est nommé délégué à la danse au sein de la Direction générale de la création artistique du ministère de la culture. Il a fait carrière dans l'administration d'institutions : Maison de la Culture de Bourges, Centres chorégraphiques nationaux de Lorraine et de Franche-Comté.

### 2 janvier

Le festival Musiques métisses d'Angoulême, pionnier des musiques du monde en France, est en dépôt de bilan, et sa 41<sup>ème</sup> édition, au printemps prochain, n'aura pas lieu. Le festival a été lâché par la Ville d'Angoulême et le Département de la Charente.